L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: No 73 rue de Chartres — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 JUILLET 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 27 JUILLET.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Léaumont, à son magasin d'encan—Marchandises sèches, habillements, chapeaux, casquettes, &c.

Par B. Turpin, à son magasin d'encan—Esprit de térébenthine, résine, &c.

Par McCerren & Landry—Le contenu de la résidence No 249, rue St. André, près la rue Bayadas, consistant en un mobilier, literies, &c.

Par F. Fernandez, rue Ste. Anne, entre Dauphine et Bourgogne—Le mobilier de la maison.

Par Hoffman & Marks, au No 58 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, chapeaux et vêtements.

Par Montgomery et Bros, à l'entrepôt Hope, rue Fulton—Farine.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nous ne pouvons donner à nos lecteurs, comme nous l'avions promis, l'œuvre nouvelle d'Alfred de Brehat, *Les millions du cousin Gaspard*, car la fin de ce roman que nous attendions, s'est trouvée engloutie avec le *Locust Point*. En attendant que nous puissions faire venir de Paris la partie qui nous manque, nous publierons une nouvelle due à la plume élégante d'Amédée Achard et intitulée *Le duc de Carlepont*. Nous en commencerons demain la publication.

Nouvelles du Nord

DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.

Opérations militaires en Virginie et en Géorgie—Sherman près d'Atlanta—Bruit de la démission de Stanton—Différend entre Blair et Halleck—Marchés de New York.

Le steamer *W. R. Arthur*, venant de St-Louis, est arrivé hier après-midi à Baton Rouge, d'où les dépêches suivantes ont été envoyées par le télégraphe militaire:

Washington, 20 juillet, 7 heures—Hier soir nos forces étaient à sept milles au delà de Leesburg à la poursuite des rebelles, qui remontaient rapidement la vallée de la Shenandoah, vers Staunton. Notre cavalerie ramassait les traînards et les envoyait à l'arrière. On croit que le général Evans a été grièvement blessé dans le récent combat devant Washington, et qu'il est resté dans le voisinage de Leesburg caché chez des sécessionistes.

On a entendu hier une forte canonnade à Great Falls, dans la direction d'Edward's Ferry; on suppose qu'il y a eu un engagement entre notre avant-garde et l'arrière-garde des rebelles.

Samedi soir les piquets postés le long de Goose Creek à 22 milles au dessus du pont de chaînes, à 25 milles de Washington, et à moitié chemin environ entre Dranesville et Leesburg, disent que les rebelles étaient en force considérable. De forts détachements d'éclaireurs sont venus hier soir à Langley, à 3 milles au delà du pont de chaînes, ont trouvé nos piquets et ont disparu à la première volée.

La brigade provisoire, organisée pour la défense de Washington, et composée d'hommes légèrement blessés des divers hôpitaux, a été licenciée et la plupart des hommes ont été renvoyés à leurs régiments.

La perte totale en tués, blessés et prisonniers, dans les dernières démonstrations sur Washington, sera au dessous de 2,000 hommes, appartenant à 60 régiments différents et à sept divisions.

New York, 19 juillet—Le Richmond *Whig* du 15 publie la dépêche suivante en date du 14:

Un corps de cavalerie fédérale a traversé la rivière hier soir, en face Newan, mais il a été repoussé par le général Armstrong. Tout est tranquille ailleurs.

JAS F E JOHNSTON.

Le même journal dit que Sheridan se portait avec deux brigades vers Portsmouth. Quelques personnes pensent qu'il se dirige vers la Caroline du Nord tandis que d'autres croient qu'il s'embarquera à Portsmouth pour le Maryland.

Les journaux de Richmond du 16 sont jubilants. Ils annoncent la capture de Washington et de la Nouvelle Orléans.

La correspondance du *Herald* de la rivière James, en date du 16 à minuit, dit que les rebelles ont bombardé le quartier-général de Foster, à Deep Bottom, ce jour-là pendant une heure, et que leur tir était très juste. Ils ont fait changer plusieurs fois le quartier-général, parce que les bombes traversaient la toile du général. Personne n'a été tué. Ils ont tiré aussi sur la canonnière et le poste de bateaux. Le *Mendota* a reçu dans les bastingages un boulet qui a tué cinq hommes et en a blessé quatre à cinq autres. Le *Mendota* a ouvert le feu sur l'ennemi et a fait taire ses batteries.

Le général Grant a rendu visite aujourd'hui au général Foster, et l'ennemi a bombardé la place pendant l'entrevue.

Une dépêche spéciale de Washington à la *Tribune* dit: ce soir le secrétaire Fessenden a dit qu'il s'adresserait bientôt au peuple pour un emprunt au pair à 6 p. c. Les besoins sont pressants, car le montant des réquisitions sur le Trésor, suspendues faute de fonds, s'élèvent à neuf millions.

Une dépêche spéciale de Washington au *World* dit que les rebelles ayant reçu des renforts sont rentrés dans le Maryland.

Forteresse Monroe, 19, via Baltimore 19 juillet—Le journal *New Regime*, de Norfolk, publie ce matin le bruit d'une grande bataille en Géorgie, de la défaite complète des Confédérés, de la capture d'Atlanta et de 15,000 prisonniers. Des arrivages de City Point n'ont du reste rien dit. Ce bruit est sans doute prématuré.

Forteresse Monroe, 19—Le *Richmond Enquirer* du 16 publie la dépêche suivante:

Atlanta, Géorgie, 15 juillet—Le gouverneur Brown ayant été avisé officiellement que des personnes de l'âge indiqué dans l'appel général, avaient des permissions des officiers confédérés pour rester chez elles, et avaient annoncé la résolution de ne pas obéir à l'ordre donné de se rapporter à Atlanta, a donné des ordres pour les arrêter et les envoyer aux travaux à Atlanta et pour employer au besoin la force à cet effet.

Charleston, 19 juillet—L'ennemi a évacué l'île Johnson, et on remarque que les transports sont occupés à transporter les troupes, principalement sur l'île Morris. L'ennemi continue à bombarder Sumter.

Forteresse Monroe, 18 juillet—Le major Mulford, agent général des parlementaires, nous informe que les prisonniers fédéraux sont envoyés en Géorgie, à mesure qu'ils sont pris. Les soldats sont envoyés à Andersonville et les officiers à Macon, Géorgie.

Une dépêche de Washington dit que les chefs de bureaux ont demandé les listes des commis qui ont refusé de se joindre aux forces levées pour la défense de Washington.

Un officier de l'armée de Sherman dit que le 8e armée était toute, de l'autre côté du Chattahoochie et à 4 milles d'Atlanta; le 11e et le 12e corps consolidés formaient le 20e sous le général Hooker.

Philadelphia, 19 juillet—Le chemin de fer de Baltimore est réparé et les trains circulent régulièrement.

Washington, 19 juillet—Le gouvernement a reçu cette après midi de glorieuses nouvelles de Sherman. Ce n'est pas la nouvelle d'une bataille, mais c'est quelque chose de mieux. Le général Sherman annonce qu'après avoir traversé le Chattahoochie toute son armée s'est portée hier à 5 milles en avant de la rivière et qu'elle a traversé Peach Tree Creek.

Ce mouvement n'a provoqué aucune résistance de la part de Johnston, à l'exception d'une escarmouche avec son arrière-garde.

Cette opération a refoulé nécessairement Johnston dans les défenses d'Atlanta, et met la ville à la portée des canons de Sherman.

L'absence de pluie cause quelque souffrance dans l'armée de Grant.

Washington, 17 juillet—La plupart des incursionnistes rebelles est abandonnée. Ils arriveront probablement à Lynchburg avec leur butin en toute sécurité à moins qu'ils ne soient interceptés entre Lynchburg et Staunton.

Des personnes résidant près du Gap disent que leur train se composait de toutes sortes de véhicules, chargés d'une grande variété de butin et avait plus d'un mille de long. Les rebelles ont envoyé par le Gap plus de 7,000 têtes de chevaux, de mulets et de bêtes à cornes, et de grands troupeaux de moutons et de cochons. Plusieurs centaines de blessés, dans des voitures et des ambulances, ont été ramenés par le Gap et parmi eux un brigadier et plusieurs colonels, sans compter les officiers inférieurs.

Le gouvernement n'a pas connu au juste la force de l'armée rebelle qui a envahi le Maryland, bien qu'il soit qu'elle se composait de 12,000 hommes au moins. Des officiers rebelles admettent que leurs pertes à Monocacy ont été de plus de 1,000 hommes en tués et blessés.

Le chemin de fer de Baltimore et de l'Ohio est en état de roulage jusqu'à Wheeling.

Le Richmond *Examiner*, du 13, n'est pas bien rassuré au sujet des opérations de Sherman et dit qu'il pourrait bien prendre Atlanta.

Un correspondant de Newbern, Caroline du Nord, dit que le premier rebelle de cet Etat est très excité au sujet d'organisations de traîtres qui ont adopté des mots d'ordre, des formules etc.... dans le sein même de l'Etat.

New York, 19 juillet—La *France*, (organe rebelle à Paris) dit que la corvette Sumter va se rendre aux eaux, en Allemagne, pour raison de santé et que son premier lieutenant a été recommandé pour prendre sa place sur le nouveau croiseur confédéré qui doit bientôt prendre la mer.

Le correspondant parisien du *Times* dit que deux nouvelles frégates, construites par Arman, ont été achetées par une compagnie prussienne, et que le Sumter a un navire, il faudra que ce navire sorte d'Angleterre.

New York, 18 juillet—Grant n'a reçu aucune nouvelle de Hunter depuis quelques jours. Il était aux dernières avis sur la rive ouest du Potomac, dans la vallée de Shenandoah.

Les dépêches suivantes sont du Richmond *Enquirer* du 16 juillet:

Okolona, 14 juillet—Au général Bragg—Nous avons attaqué hier une colonne de l'ennemi sous Smith, à quelque distance du Pontico. Nous avons attaqué l'ennemi dans sa position à Tupelo ce matin, mais nous n'avons pu forcer la position; la bataille, qui a duré trois heures, a été indécise.

S. D. LEE.

Harrisburg, Pennsylvanie, 18 juillet—Un des agents de la malle, arrivé de Hagerstown aujourd'hui, rapporte que le bruit y courait hier qu'une collision avait eu lieu entre notre cavalerie et les maraudeurs rebelles à Leesburg, Virginie, et que nous avions pris 60 wagons lourdement chargés de fourrage, et 100 hommes de l'escorte rebelle.

New York, 18 juillet—Le correspondant du *Commercial* lui mande de Washington que le président estime la force rebelle à 20,000 hommes. On rapporte que le général Early dans une conversation avec Breckinridge au sujet de la ville de Washington, a insisté pour que le butin fut mis d'abord en lieu de sûreté, et pour qu'on revînt ensuite avec des canons de siège et des renforts pour prendre la ville.

Le correspondant du *World* lui écrit le 19 de Washington, qu'on croit généralement, dans les cercles officiels, à la retraite de Stanton comme secrétaire de la guerre. Il aurait donné sa démission par suite d'une discussion sur l'attaque des rebelles, et des accusations d'incompétence et de couardise proférées par Blair contre Stanton et Halleck et fondées sur leur conduite exagérée pendant l'incursion des rebelles.

Parmi les candidats cités pour succéder à Stanton, on mentionne les sénateurs Johnson, Sherman et le général Schenck.

L'incendie de la maison de Montgomery Blair, directeur des postes, a donné lieu à des difficultés autres que des difficultés de cabinet. Blair, dans sa colère, a dénoncé hautement le défaut de capacité dans la défense du Maryland.

Il a été mal aperçu dans ses remarques sur Halleck que cet officier a demandé, au président qu'une investigation fût faite sur sa conduite. Il a demandé aussi avec beaucoup d'instance que Blair ne restât pas parmi les conseillers du président dans le cas où les accusations proférées contre lui seraient jugées non fondées.

Marchés de New York.

New York, 19 juillet—Le coton est lourd à 1 60 à 1 63. L'or est irrégulier et plus ferme; il a ouvert à 263 3/4, a baissé à 250 1/2 et a fermé lourdement à 262 1/2 à 263.

Nouvelles importantes

DU NORD ET DU SUD.

Proclamation du Président Lincoln—La conscription ordonnée—Mouvement de Forrest—La bataille en Géorgie.

Le *Picayune* a reçu un extra du *Herald* de Vicksburg, daté de dimanche soir, 24. Ce journal avait reçu des feuilles de St. Louis du 19 et de Mobile du 21, où il a puisé ce qui suit:

PROCLAMATION.

Washington, 18 juillet—La proclamation suivante vient de paraître:

Attendu que par l'acte approuvé le 4 juillet 1864, intitulé un acte pour régler l'enrôlement et l'appel des forces nationales, il est prescrit que le Président des Etats Unis peut à sa discrétion, à l'avenir, appeler un nombre quelconque de volontaires pour le terme de un, deux ou trois ans au service militaire, et que dans le cas où le contingent d'une partie du contingent dans tout bourg, bourgade, quartier de ville, precinct ou district d'élection, ou dans tout comté non ainsi divisé, ne sera pas rempli dans le délai de 50 jours après l'appel fait, le président ordonnera immédiatement un tirage au sort pour remplir ce contingent en tout ou en partie.

Et attendu que l'enrôlement des volontaires appelés n'est pas complété, et que l'acte chmentionné du Congrès peut être appliqué pour recruter et maintenir la force des armées en campagne, pour fournir des garnisons ou exécuter telles autres opérations militaires nécessaires pour la suppression de la rébellion et la restauration de l'autorité des Etats Unis.

En conséquence, moi, Abraham Lincoln, président des Etats Unis, je fais cet appel à 500,000 hommes au service militaire, pourvu que tous les crédits qui pourront être établis sous la section 8 dudit acte, à raison des personnes qui sont entrées au service naval pendant la présente rébellion, et les crédits pour les hommes fournis au service militaire en excédant des appels précédents de volontaires, soient acceptés sur cet appel pour un, deux ou trois ans, à leur choix, et seront droit à la prime accordée par la loi pour la période de service pour laquelle ils s'enrôlent, etc. je proclame et ordonne, par la présente, qu'immédiatement après le 5 septembre 1864, c'est à dire 50 jours après la date de cet appel, il sera opéré un tirage pour des soldats qui serviront un an dans chaque bourg, bourgade, quartier de ville, precinct ou district d'élection, ou comté, pour remplir les contingents qui peuvent leur être assignés, suivant cette échelle, ou les fractions des contingents non remplies par des volontaires, conformément à ce qui a été... de septembre 1864.

En foi de quoi j'ai, etc. le 18 juillet 1864.

ABRAHAM LINCOLN.

Par le Président:

W. H. SEWARD, secrétaire d'Etat.

Louisville, 18 juillet—Le *Journal* est informé que samedi matin de bonne heure une force considérable de rebelles, sous les ordres de Forrest, a capturé la redoute à Brownsboro, sur le chemin de fer de Memphis à Charleston. Elle était gardée par une centaine d'hommes dont la plupart ont échappé.

Les 5 bateaux sont partis ensuite sur Huntsville et après une vive escarmouche, ont refoulé ces piquets fédéraux.

Nos forces comptent quelque 3,000 hommes et ...

La force rebelle est estimée de 5000 à 10,000 hommes.

D'autres troupes ont été envoyées au secours de Huntsville.

Cincinnati, 18 juillet—Le ... avec sa division ... Paint Rock ...

[illegible]

Le général Morgan est à Abingdon. On dit que ... se ...

Le général ... du ... de ... à ... de ... pris ...

[illegible]

Le ... de ... Dr. M. Conn est mort hier à St. ...

New York, 18 juillet—Le ...

[illegible]

(*Du Mobile Evening News*, 21 juillet)

Montgomery, 21 juillet—D'après une ... de la bataille de ...

L'expédition de Rousseau ... le dépôt d'Opelika ...

Armstrong, avec 1,000 hommes, lui était opposé.

L'équipage du ... a fait ...

15 milles du chemin de fer d'Atlanta et Augusta ont été détruits. Les communications ...

Le général Bragg n'est pas la cause du rappel de ... Johnston. Un changement de ...

UNE RENCONTRE—Le *Times*, dans son édition d'hier soir, avait la dépêche suivante:

Baton Rouge, 26 juillet—Un détachement du 2me de cavalerie de l'Illinois, fort de 133 hommes, est parti ce matin, et a traversé ... Greensburg ... une force rebelle de 300 hommes, les a mis en fuite, leur a fait quatre prisonniers et leur a pris 150 petites armes et un peu de butin. Nous avons perdu 1 cheval et une ...

MORT DE PETER K. WAGNER—Nous avons à regretter la perte d'un de nos plus anciens confrères. Peter K. Wagner, éditeur de la *Gazette d'Orléans*, à l'époque où la Louisiane était encore un territoire, éditeur ensuite de la partie anglaise de l'*Abeille* et plus tard du *Louisianian*, et en dernier lieu du *Courrier de la Louisiane*, est mort hier, chez lui, à l'âge de 77 ans. Sa carrière fut à la fois celle d'un journaliste et d'un politicien—Wagner se distingua également dans l'une et dans l'autre. Ecrivain correct, par moments indépendant, il fit une rude guerre aux hommes trop disposés à transiger avec les questions de principe. Fonctionnaire ... durant toute sa vie, ... il ... l'administration du général Jackson, dont il avait suivi le drapeau glorieux sous les plaines de Chalmette, Wagner était plus à son aise à la tête d'un journal ou dans le sein d'une assemblée délibérante. Là il pouvait donner un libre cours à sa verve, très caustique par fois, et faire briller une instruction qui s'étendait à tous les sujets.

Avant de partie d'une des conventions et d'une des législatures de la Louisiane, un grand profit des questions qui intéressaient le plus vivement l'Etat à des époques diverses. Comme publiciste et comme représentant, son rôle fut à la fois brillant et utile, et ceux qui ont connu Wagner dans l'intimité se rappelleront longtemps les éminentes qualités qui l'avaient signalé à l'estime et au respect de tous pendant sa longue et laborieuse carrière.

Le steamer Yazoo.

Le steamer de la malle des Etats Unis Yazoo, capitaine Geo. W. Couch, part ce matin à huit heures pour New York directement, avec un fort chargement, $20,851 en or et les malles des E. U.

Voici la liste de ses passagers:

Mme Ricard, ... Schwartz et sa dame, Mlle Helen M Howel Mme Machol et sa fille, J Lalande, sa dame et ... Wm Duthridge, sa dame et sa fille, la dame de Dr Orton, Mme Gross, B Dupuy, W J Scott, Joe Mane, Wm Fox, Mr Campbell, Mr Winder, A Leary, E M Olson, A Reymond, L Kahn, C E Lorsand, F W Frost, Mme P... deux enfants et un domestique B W Pinthrop et ... Jacob Wolf, S L Schnicker, Geo Laub, P S Carby, J W Seymour et sa famille, W W Tasset, F Canaro, F W Ward, S Newman, S Murchison, J F Sturges, ... Bernstein, M Young, Jno Hall, Mlle V H Hall, N Bothe, Mlle L J Hall, Mlle E E Hall, Mlle Butler, Mr Smith et sa famille, E Bechepim, sa dame, ... deux enfants, Mlle M Travailleuse, D Lansale, F Quigl, J P Harris, Jas B Ross, Mlle M Simpson, Mlle A F Simpson, Mr Tetton et sa dame, Mlle Rushton et son frère, Mr Forster, Mme S Little, Mlle G H Emmonds, F J S Hand et sa dame, L Rose, J Brussen, F Dias, Wm B Schmidt, H A Brackman, D H Wisena.

Bateau Lancaster No. 4.—Ce bateau partira positivement pour Morganza, Fort Hudson, Baton Rouge, &c., aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi.

Ecole de musique—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce publiée dans nos colonnes par Mme G. Boyer, et relative à l'école de musique qu'elle a ouverte pour l'instruction des enfants.

Vins, liqueurs, eau de vie, pour l'exportation—MM. Oscar Bercier & Cie, No 17 rue St Louis, ont reçu par le navire français "Marie Angélique", arrivé de Bordeaux, un envoi considérable d'eaux de vie, de liqueurs fines assorties et de vins rouges qu'ils vendront pour l'exportation—Voir aux annonces.

Chaussures.—Le plus grand magasin de chaussures de la Nlle-Orléans, pour la vente en gros, est celui de A. Tirrell & Co. No 9, rue des Magasins. La maison, quoique fameuse depuis trente ans de ses affaires considérables, a toujours rempli fidèlement ses engagements, et inspire à cette heure autant de confiance que par le passé. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'elle publie dans nos colonnes.

Abonnement à la semaine.

☞ Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de 25 cts.

La Constitution amendée.

Nous trouvons dans l'*Era* la traduction en français de la Constitution, telle qu'elle a été amendée et révisée par la Convention qui vient de s'ajourner. Nous reproduisons ci-dessous les principaux articles qui ont été intercalés dans l'ancienne Constitution.

PREAMBULE.

Nous, le peuple de l'Etat de la Louisiane, ordonnons et établissons cette Constitution.

TITRE I.

EMANCIPATION.

ART. 1. L'esclavage et la servitude involontaire, excepté dans le cas de punition pour un crime dont l'accusé aura été reconnu coupable, sont abolis à tout jamais et défendus dans cet Etat.

ART. 2. La Législature ne fera point de loi reconnaissant le droit de propriété sur l'homme.

TITRE II.

Les articles 3, 4, 5 et 6 sont empruntés à l'ancienne Constitution.

ART. 7. L'élection des Représentants aura lieu tous les deux ans, le premier lundi de novembre, et elle ne durera qu'un jour. L'Assemblée Générale se réunira annuellement, le premier lundi de janvier, à moins que cette époque ne soit changée par la loi. La session des Chambres aura lieu au siège du gouvernement. Il y aura une session de l'Assemblée Générale en la ville de la Nouvelle Orléans, le premier lundi de novembre 1864, aussitôt que faire se pourra; après l'adoption de la présente Constitution, le Gouverneur devra ordonner une élection spéciale pour les membres de l'Assemblée Générale dans toutes les paroisses dans lesquelles cette élection pourra avoir lieu, dans les autres paroisses ou districts, il fera faire des élections aussitôt qu'il sera possible, afin de remplir les vacances pour les paroisses ou districts non représentés à l'Assemblée Générale. Les membres de cette première Assemblée Générale conserveront leurs mandats pendant la même durée de temps que s'ils avaient été élus le premier lundi de novembre 1863.

Les articles suivants sont relatifs aux droits des électeurs et à la répartition représentative.

L'article 10 dit que le premier dénombrement de l'Etat aura lieu en 1866. Jusque là la représentation sera conforme au tableau contenu dans l'article 12. Il y aura 118 représentants en tout, dont 44 pour la paroisse d'Orléans. L'article 12 indique aussi les districts sénatoriaux.

ART. 14. Aura le droit de voter tout homme libre et blanc qui a atteint l'âge de vingt-et un ans, qui a résidé dans l'Etat durant les douze mois qui ont précédé immédiatement l'élection, et les trois derniers dans la paroisse où il se présente pour voter, et qui sera citoyen des Etats-Unis.

ART. 15. La Législature aura le pouvoir de passer des lois étendant le droit de suffrage à telles autres personnes, citoyens des Etats-Unis, qui l'auront mérité, soit par leurs services militaires, soit par leurs qualités pécuniaires prêté au gouvernement, ou par leurs capacités intellectuelles.

ART. 25. La première élection des Sénateurs aura lieu en même temps que l'élection générale des Représentants; et après cette première élection, les élections de Sénateurs auront lieu en même temps que l'élection générale des Représentants, pour remplacer ceux des Sénateurs dont les mandats seront expirés.

ART. 32. Les membres de l'Assemblée Générale recevront du trésor public une rémunération pour leurs services, laquelle sera de huit piastres par jour pendant la durée de la session, et de huit piastres pour chaque vingt milles de parcours pour se rendre au lieu du siège de la Législature et en revenir. Cette rémunération pourra être augmentée ou réduite par la loi, mais aucun changement ne pourra prendre effet pendant la durée du mandat des membres de la Chambre des Représentants qui auront voté l'augmentation ou la diminution. La durée des sessions ne pourra excéder soixante jours après l'ouverture des Chambres, sauf la première session après cette Constitution. Cette disposition ne s'appliquera pas à la première Législature qui se réunira en vertu de cette Constitution.

Le titre 4 traite du département exécutif...

[illegible]

ART. 79. Les juges de la Cour Suprême seront nommés par le Gouverneur avec l'avis et le consentement du Sénat, pour un terme de huit années, ...

[illegible]

ART. 110. La Législature aura le pouvoir de ...

[illegible]

ART. 118. La Législature ne pourra faire aucune loi ...

ART. 119. Il n'existera, dans l'Etat, les paroisses ou les municipalités, aucune responsabilité pour des dettes contractées pour ou dans l'intérêt de la rébellion, contre l'autorité du gouvernement des Etats-Unis.

ART. 120. Le siège du gouvernement sera et restera à la Nouvelle Orléans, et ne pourra être changé que par l'assentiment des deux tiers des deux Chambres de l'Assemblée Générale.

TITRE VIII.

CORPORATION DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

ART. 133. Les citoyens de la ville de la Nouvelle-Orléans auront le droit de nommer les divers officiers publics nécessaires à l'administration de la police de la dite ville, suivant le mode d'élection qui sera prescrit par la Législature; pourvu, que le maire et les recorders ne pourront être élus pour exiger à l'Assemblée Générale, et que le maire et le recorder soient commissionnés par le Gouverneur comme juges de paix, et la Législature pourra leur attribuer une certaine juridiction criminelle nécessaire pour la punition de légères offenses, ainsi que le nécessiteront la police et le bon ordre de la ville.

La ville de la Nouvelle-Orléans maintiendra une force de police qui portera l'uniforme, avec distinction de grades, se composant de citoyens résidant dans l'Etat de la Louisiane choisis par le Maire de la ville, qui commanderont leurs fonctions aussi longtemps que leur conduite sera bonne, qui ne pourront être destitués que par une commission de police composée de cinq citoyens et le Maire qui sera le président de cette commission. La commission devra être nommée par le Gouverneur de l'Etat pour le terme de deux années, aux salaires qui ne sera pas moins de $1000 par année, une majorité de la dite commission pourra destituer pour cause de démérite. Lorsqu'un membre de la police aura été destitué, il ne pourra plus être éligible avant un terme d'une année.

Intervenir en aucune manière dans les élections sera une cause suffisante pour une immédiate destitution.

Le Chef de Police aura un traitement de $10,000, les lieutenants de police, $5,000; les sergents et commis, chacun $3,000, les caporaux, $2,000, et les simples officiers, $1000, avec de bonnes et solvables sécurités, ainsi que la loi l'exige, pour l'accomplissement fidèle de leurs devoirs.

Ces divers officiers recevront un traitement qui ne sera pas moindre de:

Le chef de police	$3,50	par mois
Le lieutenants de police	1,50	do
Les sergents	100	do
Les commis	100	do
Les caporaux	90	do
Les officiers de jour et de nuit	80	do

TITRE IX.

TRAVAUX PUBLICS.

ART. 134—La Législature établira le prix et la durée des contre-maîtres, manœuvres et autres employés dans les travaux publics du gouvernement de l'Etat, des paroisses et de la ville.

Pourvu, Que la compensation à payer aux contre maîtres, ouvriers, charretiers et manœuvres employés dans les travaux publics sous le gouvernement de l'Etat de la Louisiane, la ville de la Nouvelle Orléans, et les juris de police des diverses paroisses de l'Etat ne soient pas moins de, savoir:

Contre-maîtres	$3 50	par jour.
Artisans	3 00	do
Charretiers	3 00	do
Manœuvres	2 00	do

ART. 135—Neuf heures constitueront une journée de travail pour les ouvriers, artisans et manœuvres employés aux travaux publics.

Le titre X est relatif aux améliorations intérieures.

TITRE XI.

EDUCATION PUBLIQUE.

ART. 141. La Législature pourvoira, au moyen de taxes ou autrement, à l'entretien des écoles publiques libres, pour l'instruction de tous les enfants de l'Etat, entre les âges de six et dix-huit ans.

ART. 142 La langue anglaise sera seule enseignée dans les écoles publiques de l'Etat.

ART. 143. Il sera créé une Université dans la ville de la Nouvelle Orléans. Cette Université se composera de quatre facultés, savoir: une faculté de droit, une faculté de médecine, une faculté des sciences naturelles et une faculté des lettres. La Législature pourvoira par une loi à leur organisation et à leur maintien.

ART. 146. Aucune appropriation ne sera faite par la Législature pour l'entretien d'une école ou d'une maison d'éducation particulière quelconque, mais les plus grands encouragements devront être accordés aux écoles publiques dans tout l'Etat.

Le titre XII contient sur le mode de révision de la Constitution un article qui est le même que dans l'ancienne.

Le titre XIII, relatif aux dispositions transitoires, prescrit le maintien des fonctionnaires en place jusqu'à ce qu'ils soient régulièrement remplacés, et charge la Législature de pourvoir au transfert des affaires pendantes devant les Cours.

TITRE XIV.

ORDONNANCE.

ART. 151. Immédiatement après l'ajournement de la Convention, le Gouverneur lancera une proclamation enjoignant aux divers officiers légaux de cet Etat de tenir des élections; ou, à défaut de ceux-ci, tels officiers qu'il désignera dans les différentes paroisses de l'Etat, aux lieux désignés par la loi, le premier lundi de septembre 1864, afin de soumettre à la volonté du peuple de cet Etat l'adoption ou le rejet de cette Constitution. Il sera du devoir des officiers ainsi nommés de recevoir les votes de tous les électeurs dûment qualifiés. Chaque votant déposera dans la boîte du vote un bulletin sur lequel sera écrit: "Ratification de la Constitution," ou "Rejet de la Constitution." A la clôture de la dite élection, les officiers et commissaires nommés à cet effet devront examiner soigneusement et compter les bulletins tels qu'ils auront été déposés dans chaque boîte par les votants, et ils en feront le retour légal au Secrétaire d'Etat, d'après les dispositions de la loi et les usages établis, concernant les élections.

ART. 153. Quand les retours d'élection auront été reçus—ou le troisième lundi de septembre, si les retours ne sont pas reçus plus tôt—il sera du devoir du Gouverneur, du Secrétaire d'Etat, du Procureur Général et du Trésorier d'Etat, et en présence des personnes qui auront été désignées pour assister au dépouillement, de comparer le nombre des votes de la dite élection pour la ratification ou le rejet de cette Constitution; et si, une fois l'opération terminée, il ressort qu'une majorité des votes est en faveur de la ratification de cette Constitution, il sera du devoir du Gouverneur de lancer une proclamation faisant connaître le fait à tous, et dès lors, cette Constitution deviendra la Constitution de l'Etat de la Louisiane. Mais quand il adviendra, que cette Constitution soit ratifiée ou rejetée, il sera du devoir du Gouverneur d'ordonner la publication du résultat des élections démontrant le nombre de votes donnés dans chaque paroisse pour ou contre cette Constitution.

ART. 154. Aussitôt qu'une élection générale pourra être tenue dans chaque paroisse de l'Etat sous l'empire de cette Constitution, sans crainte d'interposition ou de molestation de la part de l'ennemi, le Gouverneur devra lancer une proclamation faisant connaître le fait, ou, à son défaut d'agir, la Législature ordonnera par résolution une élection au jour fixé dans la proclamation ou la résolution, dans les soixante jours qui suivront la promulgation de l'ordre, pour les emplois de Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, Secrétaire d'Etat, Trésorier, Procureur Général et Surintendant des Ecoles Publiques. Les candidats ainsi élus entreront en fonctions le quatrième lundi suivant leur élection, et conserveront leurs offices pendant la période de temps prescrite par cette Constitution, à compter du second lundi de janvier suivant antérieurement à leur entrée en fonctions, au cas où le Gouverneur n'entrerait pas en fonctions à cette époque. La durée des fonctions des officiers élus le 22 février 1864, expirera à l'installation de leurs successeurs, comme il vient d'être pourvu ci-dessus; mais, dans aucun cas, leur terme d'office ne pourra s'étendre au-delà des limites fixées dans cette Constitution, et au cas où l'élection de leurs successeurs ne serait pas devancée, elle devra avoir lieu le premier lundi de novembre 1867, dans toutes les paroisses de l'Etat, et les officiers élus à cette date entreront en fonctions le second lundi de janvier 1868.

ART. 155 Cette Constitution sera publiée dans trois journaux choisis par le Président de cette Convention, dont deux devront la publier en anglais et en français, et un autre en allemand, à partir de l'ajournement de la Convention, jusqu'à l'élection qui sera tenue pour la ratification ou le rejet, le premier lundi de septembre 1864.

EDITION D'HIER SOIR.

Incidents de la guerre.

Extrait du *Washington Chronicle* du 15:

Le fait qu'il y a des centaines de gens sympathisant avec les Rebelles dans la ville de Washington est si connu qu'il n'est pas besoin de le redire. Dans les jours qui ont précédé mardi, lundi et mardi derniers, ... des hommes ... très hardis dans l'expression de leurs désirs ... gouvernement, ... et avant que les Rebelles entrassent dans la capitale du pays ... quelle grande capture à leur lieu. Si cela s'était un plan ... ont été ... Nous ... des ... ils ... cette vile? Que des messages ... les ... Breckinridge ... nous ... croyons sans peine.

Ce petit incident ... de ... la capitale, peut trouver ... Dans le ... il ... que ... de ... par ... contrat avec un des départements du gouvernement. Il est parfaitement ... ce ... de ... service ... par ... au ... celui des ... en ...

Il ... prisonnier, il y a plus ... le ... à Washington ... le ... un ... de ... son ... du ... de la ... de l'Union ...

On pense ... M ... Salisbury, ... à ... Breckinridge ... du ... que ... de ... grand ... Le ... à ... de ... est ... le ... jeune homme ... comme ... de la ... dans ... dont ...

BAGARRE DANS L'ILLINOIS.

On ... à ... d'une ... à ... des ... de ... à Decatur ...

[illegible]

Le ... est dans un état de ...

Une prétendue lettre de Juarez

Une ... à ... de Mexico ... que ... le ... de ... à Juarez ... Maximilien ... s'il ... à ... de ... à ... Juarez ... dit ... Maximilien ...

Vous ... que ... de ... la paix ... de notre ... et ... de la ... un ... de ... que ... de ... Juarez ... Maximilien ... de l'histoire.

Nous sommes au temps des documents apocryphes. Au moins de trois mois, voici la prétendue correspondance entre M. Jefferson Davis et John Lyons, ou prétendu rapport de M. Malory, une proclamation supposée de M. Lincoln, et les lettres soi-disant échangées entre l'empereur du Mexique et Juarez. Que Maximilien ait écrit à Juarez et ... poser les armes, afin d'éviter une effusion de sang inutile, la chose est possible et a ... grandeur d'âme. Les clémences ... une victoire trop ... Mais que le nouveau souverain ait directement écrit au président déchu, et que celui-ci lui ait répondu dans des termes aussi ridicules que ceux rapportés par le correspondant du *Herald*, c'est une absurdité que reproduit le bon sens. Si nous avons pris la peine de démentir l'existence de ces documents, c'est parce que les ennemis de l'empire mexicain ne manqueront pas de s'en emparer ... de Juarez. (*Courrier des Etats Unis*)

L'invasion du Maryland.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* du 16 juillet:

On évalue à 4,000 têtes de bétail, ... chevaux et à une quantité de vivres ... emporté en Virginie par les confédérés. Le *Times* dit que, si les généraux du Nord eussent ... prendre, ils feront tous les séparatistes entre dans le Maryland prisonniers ... par ... lequel le passé n'autorise par à compter. Les bestiaux, les chevaux et les vivres ne constituent pas le seul butin des ... pour le Sud. Les chemins de fer détruits, les ponts d'Attaque, les édifices incendiés contribuent à former un formidable total. Les unions les ... des ... du Maryland ... de Washington, pour empêcher les ...

Bien qu'il ... dès ... danger, on ... parfaits ... depuis ... de Washington ... à la ... Vingt mille vétérans seront réunis à Washington à la fin de la semaine, et le gouverneur Curtin continue à appeler les milices. Il faudra que celle-ci soient organisées une fois pour toutes, de manière à parer aux éventualités futures, mais leur nonchalance, une fois le danger passé, est un grand obstacle à l'accomplissement des vœux du gouverneur.

Le même journal dans son numéro du 16 publie ce qui suit:

Maintenant que le siège est levé ou a intéressé un peu à ce qui se passe devant Petersburg. Le bruit a couru que cette ville était prise, mais il ne s'appuie sur aucun fondement sérieux. Grant a abandonné le chemin de fer de Weldon, que les sécessionistes ont réparé. On parle vaguement d'un retour de l'armée du Potomac à White House: pour être un général veut il tenter une attaque sur Richmond par le nord, tandis que Lee est au sud du James avec toute son armée. Pour les autres nouvelles du théâtre de la guerre, nous renvoyons nos lecteurs aux extraits des journaux du Sud que nous reproduisons plus loin.

On apprend hier un ancien capitaine du *Florida*, resté jusqu'ici inconnu: le croiseur a brûlé le 18 mai le schooner *George Latimer*, de Baltimore. L'équipage est arrivé hier à New York sur le *Neurmahal*.

Les miliciens engagés pour cent jours ne seront pas exemptés du tirage au sort ou déduits seulement de leur terme de service les trois mois pendant lesquels ils auront servi comme miliciens. L'envoi de la milice n'a donc pas plus ... au aucune manière sur le contingent des ... fixé pour l'Etat.

LA MARINE MARCHANDE DES ETATS-UNIS.—Nous lisons dans un journal:

L'inflexible statistique montre le déplorable effet produit par la guerre sur la marine marchande des Etats Unis. En 1860, le tonnage total de cette marine était de 5 419,181 tonnes, en 1864, il est de 1,664,516. En quatre années, la marine a donc perdu 3,514,665. Plus de neuf cents bâtiments qui, en 1860, étaient possédés par des citoyens des Etats Unis, sont devenus la propriété de citoyens étrangers et naviguent sous d'autres pavillons que le pavillon fédéral. Dans la seule année 1863, six cents navires, jaugeant 328,665 tonnes, ont été vendus à des propriétaires anglais. Le fret et les passagers sont monopolisés par l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et la France.

LES EMPRUNTS—On lit dans un journal de New York:

M. Fessenden n'a pas encore terminé ses négociations avec les banques de New York, de Boston et de Philadelphie, mais on doute pas qu'il ne réalise un emprunt de 50 millions. En outre, pour faire face aux besoins immédiats du gouvernement, il va émettre pour cent cinquante millions de papier monnaie, ce qui ne sera guère propre à en arrêter la dépréciation. Plus tard, il jettera sur le marché $200 millions de titres de la dette portant intérêt à 6 p. c. conformément à l'acte du Congrès autorisant un emprunt de 400 millions.

L'effet du nouveau tarif.

(*New York Sun*.)

Il est très connu qu'il faut compter l'adoption de la loi qui révise et augmente les droits du vieux tarif sur les importations étrangères comme une des mesures les plus importantes et les plus sujettes à caution de la dernière session du Congrès. On regardait autrefois avec plus d'importance qu'aujourd'hui la question du tarif, et les partis politiques en faisaient un point capital de leurs campagnes, comme plus tard ils l'ont fait avec la question de l'esclavage. Quelles que puissent être les idées ou les opinions à ce sujet, il est parfaitement évident qu'il y a des droits trop élevés sur les marchandises étrangères, et que cela fait ressortir ce vieil adage: "Il y a un point au delà duquel la tolérance cesse d'être une vertu."

Une très grande proportion du revenu du gouvernement provient des droits d'importation et probablement New York, plus que tout autre port d'entrée des Etats Unis, collecte ces droits.

Il peut être bon, en conséquence, de juger de l'effet de l'augmentation des droits sur le revenu, par l'opération de cette mesure en cette ville. L'importation de marchandises a été cette année, jusqu'à présent, beaucoup plus forte que dans aucune autre période correspondante depuis le commencement de la guerre. Du 1er janvier au 1er juillet, le total des importations à ce port a été de $130,000,000. Pour les deux dernières semaines de juin, la recette a été respectivement de six millions et demi et de quatre millions et demi, pendant que la première semaine de juillet, ou depuis que le nouveau tarif a été mis en opération, la valeur totale des importations n'a été que de trois millions et demi, ou trois millions de moins que dans les deux semaines précédentes. Et ce n'est pas tout. Les négociants qui avaient donné de grands ordres d'achats en Europe, renvoient les marchandises à leur point de départ sans même les faire débarquer ici. On estime que de tout ce qui est arrivé dans les deux dernières semaines, un quart est resté à bord des navires, pour être remporté en Europe, ou a été expédié au Canada, dans l'Amérique du Sud ou vers d'autres points.

Naturellement, aucun droit n'est payé sur ces marchandises, attendu qu'elles ne débarquent pas dans le pays, et le revenu national n'en est certainement pas augmenté. Quant à la cause de cette chute soudaine dans les importations, nous en connaissons deux raisons. L'une la hausse fluctuante et sans précédent de l'or, et par conséquent le change, et l'autre est la grande augmentation du tarif. La dernière cause est la plus probable, car en ajoutant l'énorme droit à payer en or au profit légitime du négociant, le prix de l'article en devient si élevé que le consommateur ne l'achètera pas s'il peut s'en passer. Un autre trait significatif est la grande quantité de marchandises qui se trouve emmagasinée dans notre ville.

On rapporte que les entrepôts de toutes classes sont pleins, de la cave au grenier, et pour qu'il n'y a qu'une faible vente en ce moment, les importateurs paraissent excéder les besoins et les demandes. Quoiqu'il en soit, il est assez évident que le Congrès a fait une méprise en établissant des droits aussi forts sur les importations étrangères. Ces droits ont pour effet non seulement d'arrêter l'introduction des marchandises d'Europe mais encore d'en empêcher l'usage dans le pays, pour tout le temps que les restrictions existeront.

La question est de savoir s'il ne serait pas meilleur pour le revenu d'avoir des droits légers et une grande importation que des droits écrasants et des recettes réduites à des sommes nominales. Le revenu aurait-il pu fortement augmenté même sous l'ancien tarif? Les chiffres accusaient une grande augmentation et on pouvait en espérer une plus grande encore. On dirait que le Congrès a voulu tuer l'homme qui avait la poule aux œufs d'or. Dans leur anxiété à avoir beaucoup, il est tout à craindre que les membres du Congrès aient tué la poule. Quand la poule cessera de chanter, il est possible qu'ils s'aperçoivent de leur erreur, mais jusque là nous aurons à lutter à tenir à une diminution des recettes à qui doit dans le Trésor.

POURQUOI L'ARGENT NE VIENT PAS

(*Atlanta Confederacy*)

Il paraît d'après la communication suivante que nous empruntons au Richmond *Examiner*, qu'il y a trève de billets de la nouvelle émission, tout ... à Richmond, pour faire face à plusieurs réclamations, mais que ces billets ne peuvent être comptés, ... de départs du trésor étant tous partis pour l'armée.

Richmond, vendredi 17 juin 1864.

A l'éditeur de l'*Examiner*:

Dans votre numéro d'aujourd'hui vous ... M Memminger ... pour payer les soldats, et que M. Memminger ... de ... que ... de dollars ... avant de ... la ... Paris ... M Memminger ... les ... de ... Nous ... votre ... M Memminger.

Quelques ... les ... que ... les ... des ... la ... de ... de ... au ... de ... de ... à la ... de ... de ... à la ... de ... du ... de ... 1864.

NOUVELLES EUROPEENNES

Nous empruntons à nos derniers journaux parisiens les paragraphes suivants:

S. M. Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, est mort hier matin à cinq heures, à l'âge de 84 ans.

Le prince Charles, son fils, époux de la princesse Olga, fille de l'empereur Nicolas de Russie lui succède.

Le roi Guillaume était le doyen des souverains de l'Europe; il était allié à la famille impériale de France par le mariage de sa sœur, la princesse Catherine de Wurtemberg avec le prince Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie.

L'opinion en Europe s'est préoccupée des entrevues qui ont eu lieu à Kissingen et à Carlsbad entre les souverains de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, et du but qu'elles pouvaient avoir.

Plusieurs journaux allemands ont même annoncé qu'une convention devait être conclue entre les trois cours pour procéder en commun, dans toutes les questions européennes.

La *Correspondance générale* de Vienne, journal semi officiel, déclare que ces nouvelles sont dénuées de fondement.

Il n'y a plus de doute à conserver sur le sort des Prussiens en prenant possession du Jutland.

Toutes les correspondances s'accordent à assurer qu'ils veulent garder ce territoire comme un gage jusqu'à ce qu'il soit remboursé, par la perception des taxes de tous les frais de la guerre.

Il résulte d'une dépêche de Copenhague, du 28 juin, que les Austro-Prussiens semblent décidés à avancer jusqu'en Fionie. En effet, ils ont construit des batteries sur la côte du Jutland, vis à vis de Middelfort, qui se trouve en Fionie, d'où on peut conclure qu'ils veulent tenter un coup de main contre cette partie du Danemark, dont l'Angleterre a paru vouloir, pendant quelque temps, faire un cas d'intervention.

Le duc d'Augustenbourg paraît devoir être préféré au grand-duc d'Oldenbourg par les populations du Slesvig-Holstein, si l'on en juge d'après la force exprimée par le comité central des associations slesvigo Holsteinoises. La *Gazette du Slesvig Holstein* annonce que ce comité vient de faire parvenir au duc d'Augustenbourg une adresse pour l'assurer, à l'occasion de l'apparition des prétentions du grand duc d'Oldenbourg, de la fidélité et du dévouement des habitants, à l'exclusion de tout autre.

Cette liste de prétendants pour un si petit Etat est curieuse à observer, et nous ne serions pas étonnés d'en voir surgir encore d'autres d'ici au jour où la Diète sera saisie de ces diverses compétitions.

On écrit de Londres que lord Palmerston se serait déjà assuré de l'adhésion de la reine pour une dissolution de la Chambre des Communes, dans le cas où le cabinet, sur la question danoise, se trouverait en minorité.

Le ministère pourrait être battu si des membres indépendants ou des membres irlandais votaient avec le parti tory. A ce sujet, on a remarqué qu'un grand nombre d'Irlandais assistaient à la réunion qui a eu lieu chez le marquis de Salisbury, sous la présidence de lord Derby.

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur de marchandises approuvées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.

J. REID.
No 2 rue des Magasins

7 février

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 26 juillet.

Le mouvement commercial est encore très limité. Les offres de coton sont assez nombreuses, mais nous n'avons remarqué qu'une faible demande, les détenteurs s'attendant à une baisse à New York. Comme nous avons reçu peu de ... les ventes en sont restreintes et la mélasse s'est vendue en plus grande quantité.—Les produits de l'Ouest trouvent fort peu d'acheteurs; les détenteurs se refusent à faire de nouvelles concessions et les acheteurs se basent sur la baisse de New York, ... une réduction.

Il y a calme plat dans l'or. Le bruit ayant couru qu'il avait beaucoup ... dans Wall street, on aurait pu avoir, pour l'expédition, des sommes à 255 à 270 et on aurait pu remplir les ordres de douane à 275. Les ... n'étant pas ... au ... plus ... d'avoir reçu des avis plus récents et plus positifs.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS

Mardi 26 juillet, à 3 heures P. M.

COTON. ...

[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS ...

[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

SERVICE FUNEBRE

[illegible]

MESSE FUNEBRE

Une messe funèbre sera dite au ... de feu Pierre Conrad GIROUX, ... 28 juillet 1864, à sept heures ... La famille ... sont priés d'y assister.

Décédé hier, à 3 heures et quart, à l'âge de ... GASPARD FASSIO, natif du Piémont. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à cinq heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Marais, No. 71, entre Craps et Amour, Troisième District.

De la part de la famille.

Décédé mardi, le 26 juillet 1864, à midi, à l'âge de 77 ans, PETER K. WAGNER, né à Philadelphie.

M. Wagner habitait la Nouvelle Orléans depuis plus de 50 ans; il était un des braves défenseurs de cette ville sous le général Jackson, dans la campagne de 1814-15. Son enterrement aura lieu aujourd'hui 27 du courant, à cinq heures P. M. Ses amis et ceux de la famille sont priés sans autre invitation, d'y assister. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Marais près la rue du Canal.

Décédé hier soir, à 10 heures et demie Victor DAVID, âgé de 64 ans, natif de Bordeaux (France). Ses amis et connaissances et ceux de sa famille et ceux de son gendre Jules Armant, sont priés d'assister à son convoi et enterrement, sans autre invitation, qui aura lieu cette après midi, à cinq heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire, 27, rue du Bayou, près Claiborne.

ATTENTION,

[illegible]

ON ACHETE AU PLUS HAUT PRIX L'Or, l'Argent, et tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS Au Bureau de Change,

Nos. 13 et 15, Rue Saint Charles

☞ Ouvert de 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir.

1 juillet ☞

Société Portugaise de Bienfaisance. ASSEMBLEE GENERALE

Les officiers et les membres de cette société sont priés de se réunir dans leur salle, DIMANCHE 31 du courant, à 4 heures de l'après-midi, ... affaires ... importantes.

Par ordre du Président,

P. M. CANTON, Secrétaire.

27 juil—3t

Sociedad Portugueza de Beneficencia.

Nova Orleans, 27 de julio de 1864.

ASSEMBLEA GERAL.

Os Senhores Officiaes e Membros desta Sociedade são reunidos na casa da Sociedade, Domingo 31 do corrente, as 4 horas da tarde, por assuntos de importancia e nomeação de candidatos por segurem como Officiaes o anno entrante.

Por ordem do Presidente.

27 julio—3 P. M. CANTON, secretario

ECOLE DE MUSIQUE Pour l'instruction des enfants

qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique.

DIRIGEE PAR Mme G. BOYER,

123 Rue Conti.

Les après-midi de 4h à 5h heures. ($3 00 par mois)

EAUX-DE-VIE, VINS ET LIQUEURS pour l'exportation.

En débarquement du navire français la Marie Angélique, capitaine Martin, de Bordeaux, et à vendre au draw-back par les soussignés—

20 Futs. eau de vie de Bordeaux,
25 Qts. cognac Gautier Frères 1849,
15 do Laronde Frères 1858,
10 Hult. vieux cognac, Laronde Frères 1825,
25 Qts. do L. d'Anjou 1823,
20 do eau de vie de la Rochelle, de preuve, Alex Seignette,
20 Qts. cognac, Henry Sutton 1851,
10 do do do 1860,
15 do vieux cognac, Goldenburg 1810,
10 do do do 1805,
20 do do champagne Vineyard propriétaires, de preuve,
25 caisses de 25 paniers anisette fine de L. Ralabeau,
25 do 12 bouteilles do superfine, Marie Brizard & Roger,
25 caisses de 12 bout. liqueurs assorties, L. Ralabeau,
20 do do absinthe do
20 do do Kirch, do
20 do do Cacao do
40 barriques vin rouge de Bandol,

OSCAR BERCIER & Co.,
No 17 rue St. Louis.

27 juillet—1m

DEMANDE DE PENSION.

DEUX messieurs désirent prendre leurs repas dans une famille créole demeurant près du coin des rues Canal et Claiborne. Ils donneront un bon prix et de bonnes recommandations. S'adresser, par lettre, à "Bachelor", au bureau de l'"Abeille". 27 juil—3t

DRECHES A L'EAU DE VIE—50 caisses, à vendre par E. J. HART & CO., Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

CUISINIERE et BLANCHISSEUSE

On désire louer une femme pour faire la cuisine et blanchir ... une petite famille. On exige de bonnes recommandations. S'adresser au No 153, rue St Charles.

On demande

TOUT DE SUITE, deux BARBIERS, au No 121 rue Jean, entre Philippe et Cirque.

Demande d'ouvriers cordonniers

QUELQUES bons ouvriers pour hommes, aussi deux tailleuses pour chaussures de dames, trouveront un emploi permanent au No 190 rue Chartres, entre Ste Anne et Maine.

DEMANDE D'HOMME DE PEINE TONNELIER

ON DEMANDE un homme de peine tonnelier, bien recommandé. La place sera permanente. S'adresser à T. DUPERCO.

ON DEMANDE UNE BONNE CUISINIERE, ... française ...

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Licences, Revenus, Voitures, Argenterie, &c.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats-Unis.

District de la Louisiane, ... juillet 1864.

[illegible]

PROHIBITION DU TRANSFERT DE L'OR

Quartier Général Département du Golfe.

[illegible]

DIVERS

50 ...

[illegible]

Fromage, Beurre et Pommes sèches Fromage ferme d'ananas

30 ...

Restaurant St Louis Tenu par HENRI MARTIN,

Chambres garnies pour habitants Salons pour noces et repas de famille.

[illegible]

Ouverture du nouveau salon Richelieu Confiserie, Patisserie et Salon de Rafraichissements. PROSPER LEVY.

[illegible]

TRANSFERT DE MAGASIN

[illegible]

Prets sur gages.

[illegible]

Moulin à coton de Carver.

[illegible] AARON HOBART

AVIS.

L. GAMOTIS ...

[illegible]

AVIS.

LA SOCIETE BROTT & DAVIS est dissoute d'un ... commun accord ...

GEO. F. BROTT.
ISAAC DAVIS.
A.B. SPEIR.

[illegible]

GEO. F. BROTT, MARCHAND-COMMISSIONNAIRE ET FACTEUR DE COTON.

Rue Carondelet, No 47, Nlle-Orléans.

On demande un warehouseman.

[illegible]

CUSACHS & OGDEN

GARDIENNE D'ENFANTS.

ON demande une bonne gardienne parlant le français et ayant de bonnes recommandations. S'adresser au No 180, rue St Louis, entre Bourgogne et Remparts.

DANIEL GORREN.

27.......Rue des Magasins.......27

Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE,

Vente en Gros.

Il vient de recevoir un nouvel assortiment de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et **ARTICLES EN PAILLE**, pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

Egalement: un assortiment complet de **ARTICLES EN TOILE**, GARNITURES, DENTELLES, &c. &c.

L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de **MARCHANDISES FRAICHES**,

Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS.

Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des sus-dits articles.

4 fév—au 31jt DANIEL GORREN

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M A Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 131 entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de ... selon le degré d'avancement des élèves.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 131, entre Dauphine et Bourgogne.

Ecole supérieure et primaire,

240, 242 et 244 rue des Remparts,

DIRIGEE PAR M. CARON.

Pensionnat et Externat.

Prix par mois, payable d'avance.

Pensionnaires	$ 20 à $25
Externes	5 à $ 8

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEBON,

275.......RUE DAUPHINE.......275.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, lundi, de ... heures.

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Les parents sont priés de visiter l'établissement.

25 mai—3m RUE DU BAYOU N 290

TABAC à fumer et à chiquer, de Goodwin & Bros. Tabac à priser, cigares, graines de tabac, à vendre par E. J. HART & CO.

Pour New York, directement.

Départ, MERCREDI, 27 juillet, à 8 heures du matin.

Le beau steamer ... YAZOO, ...

[illegible]

WARNEKEN & ...

POUR MATAMOROS

DEPART SOUS PEU.

POUR MATAMOROS ...

[illegible]

POUR MATAMOROS

[illegible]

POUR MATAMOROS

[illegible]

Cigarettes

QUARANTE MILLE paquets Cigarettes La Honradez, venant d'être reçus et en magasin, à vendre par BORNIO & BROTHER, rue Gravier, No 34.

BOTTES ET SOULIERS.

3,000 paires Russett et Brodequins noirs pour habitations.

A. TIRRELL & CO,

SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES—

FABRICANTS et marchands en gros de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No. 9 rue des Magasins entre Commune et Canal.

Notre assortiment est maintenant au grand complet. Les chaussures fabriquées et achetées par nous comprennent tous les sortes propres au commerce de la ville et de la campagne. Nous vendrons aux PRIX LES PLUS BAS pour du comptant, et nous invitons le public à venir examiner notre stock.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE Marchandises sèches, Habillements, Chapeaux, Casquettes &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 61, rue de Chartres

MERCREDI, 27 courant, à dix heures du matin il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 61.

Une lot de marchandises américaines et étrangères.

—Aussi—

... chemises, cravates, bas, bretelles, chapeaux...

—Aussi—

...

Esprit de térébenthine, résine, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ

B. GUTIERREZ, Encanteur.

[illegible]

Fonds de grocerie installation, &c., en total ou au gré des acheteurs

PAR FRANCIS FERNANDEZ

[illegible]

Farine. Farine.

PAR MONTGOMERY & BROS.

[illegible]

COTON COTON

70 balles coton avarié ...

PAR MONTGOMERY & BROS

[illegible]

Marchandises sèches linge fait chapeaux et chaussures

PAR J. ... & Co

[illegible]

Cuirs, coton et peaux.

PAR W. P. VINCENT.

[illegible]

Café et Riz.

PAR D. F. MORPHY, ...

[illegible]

Porc! Porc! Porc!

PAR D. F. MORPHY, ...

[illegible]

PAYEZ VOS TAXES

[illegible]

Bernard Turpin,

ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 31 rue de la Vieille Levée

[illegible]

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. GREGG.

[illegible]

A tous ceux que cela concerne.

UNE OCCASION D'ACHETER

Des Marchandises sèches

A BON MARCHÉ.

Le stock entier

DOIT ETRE VENDU

... 14 ...

WEHL & DANZIGER,

Rue du Canal No 163.

LE PRIX SERA MARQUÉ SUR CHAQUE ARTICLE

PRIX FIXES.

Mme OLYMPE

[illegible]

HOUBLON ... E. J. HART & CO.

ACIDE SULFURIQUE ... E. J. HART & CO.

CIGARES ET CIGARITOS De la Havane.

En débarquement de la barque Shephard, de la Havane, ... BORNIO & FEEKS

Dr F. FORMENTO Jr,

CHIRURGIEN ...

[illegible]

DRECHE ... E. J. HART & CO. Rue Tchoupitoulas Nos 73 et 75.

A VENDRE

[illegible]

E. J. HART & CO.

AUX PEINTRES

ESSENCE DE TEREBENTHINE, 50 gallons. HUILE DE LIN ... HUILE DE LIN ... BENZINE ... BLANC DE PLOMB ... A vendre par CUSACHS & OGDEN.

AUX TANNEURS.

SUMAC ... TERRE JAPONICA ... HUILE DE TANNEURS ... ACETATE DE PLOMB ... ACIDE SULFURIQUE ... A vendre par CUSACHS & OGDEN.

HOUBLONS—HOUBLONS.

VINGT balles houblons de 1864, ... CUSACHS & OGDEN.

A VENDRE.

UNE DISTILLERIE pouvant faire 16 barils de rum par 24 heures, avec toutes les installations; ... Machine à vapeur de la force de deux chevaux; ... chez M. ADAMS, chaudronnier, rue Conti, 161

A vendre,

UNE TERRE propre à cultiver le coton, située à ... Gentilly ... Pour les conditions, s'adresser au bureau du Gaz, No 120, rue de la Commune, à M. E. LEBEAU.

J. F. DUNBAR, FACTEUR de Coton & MARCHAND COMMISSIONNAIRE.

51.......Rue de la Commune.......51

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR

201.......Rue de Chartres.......201

Entre Ste Anne et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN

Marchandises sèches, chapeaux et vêtements.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, Encanteur,

Bureau, rue de Chartres No 58.

MERCREDI, 27 juillet, à 10 heures du matin, il ...

[illegible]

Propriété de ... dans le Troisième District

[illegible]

Propriété ... Troisième District

[illegible]

Meubles de ménage

... d'une résidence.

PAR McCERREN & LANDRY,

J. W. ..., encanteur.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

SUCRE.

[illegible]

Eau naturelle ... de Pullna, de Seltzer, de Vichy, de Kissingen, de Sources du Congrès, etc., etc.

[illegible]

SIMONS & COLLINS,

Agents maritimes et Marchands Commissionnaires,

[illegible]

Entrepot de Tapis,

No 19.......rue de Chartres.......No 19

[illegible]

Chemin de fer Pontchartrain,

Arrangement de printemps et d'été

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et ...

[illegible]

Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, Surintendant.

Guignolet d'Angers!

80 paniers de 12 bout. de ce véritable guignolet d'Angers, à vendre pour le compte d'une consignation, par HENRY VALETON & Co

SEL DE SOUDE—250 barils, à vendre par E. J. HART & CO Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

Conservez vos Dents.

J. A. CASSADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE, 189 RUE DU CANAL, (ancienne maison du Dr. Fourré,) continue à exécuter ... toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais.

LE Dr CAPDEVIELLE

Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de neuf à dix heures A. M. ...